



Conseil d'administration

334^e session, Genève, 25 octobre-8 novembre 2018

GB.334/INS/15(Rev.)

Section institutionnelle

INS

Date: 9 novembre 2018

Original: anglais

QUINZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Composition, ordre du jour et programme des organes permanents et des réunions

Partie I. Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations

Renouvellement de mandats

1. Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration de renouveler pour une durée de trois ans le mandat des membres suivants de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations. La carrière des quatre membres est présentée dans ses grandes lignes dans l'annexe du présent document.
 - M. Brudney (Etats-Unis)
 - M^{me} Machulskaya (Fédération de Russie)
 - M^{me} Monaghan (Royaume-Uni)
 - M^{me} Owens (Australie)

Nouvelle nomination

2. En vue de pourvoir un siège actuellement vacant, le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration de nommer M^{me} Kamala Sankaran (Inde) membre de la commission pour une période de trois ans. Une notice biographique est présentée ci-après.

M^{me} Sankaran, née en 1961, est vice-chancelière de la faculté de droit du Tamil Nadu. Avant d'occuper cette fonction, elle était professeur responsable au centre de droit du campus, à la faculté de droit de l'Université de Delhi. M^{me} Sankaran a également été enseignant chercheur à l'Institut indien du droit et a travaillé précédemment à la faculté de droit Jamia Millia Islamia. Elle enseigne le droit du travail depuis plus de vingt-cinq ans.

Titulaire d'un doctorat, elle a présenté une thèse sur «les normes internationales du travail et l'Inde». M^{me} Sankaran possède une solide expérience internationale et a obtenu plusieurs bourses aux Etats-Unis (Université de Georgetown), au Royaume-Uni (Université d'Oxford) et en Afrique du Sud (Université de Stellenbosch). Elle a collaboré avec plusieurs instituts de droit international, dont l'Institut international d'études sociales, à Genève. Elle est auteur et coauteur de plusieurs ouvrages et articles sur les normes internationales du travail, le droit du travail et les droits de l'homme et les droits au travail. Elle s'est notamment spécialisée dans les normes internationales du travail, les questions de genre et le droit, l'économie informelle, ainsi que la théorie du droit constitutionnel.

Projet de décision

3. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son bureau:

- a) renouvelle le mandat de M. Brudney (Etats-Unis), de M^{me} Machulskaya (Fédération de Russie), de M^{me} Monaghan (Royaume-Uni) et de M^{me} Owens (Australie) pour une période de trois ans en qualité de membres de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations;*
- b) nomme M^{me} Kamala Sankaran (Inde) membre de la commission pour une période de trois ans en vue de pourvoir le siège actuellement vacant.*

Réunion d'experts sur le dialogue social transnational

(Genève, 12-15 février 2019)

Considérations générales et dates

4. A sa 319^e session (octobre 2013), le Conseil d'administration a examiné un Plan d'action quadriennal sur le dialogue social ¹ élaboré par le Bureau afin de donner suite aux conclusions adoptées par la Conférence internationale du Travail à sa 102^e session (2013) ². Le plan d'action, tout comme le rapport d'exécution ultérieur approuvé par le Conseil d'administration en mars 2016 ³, détaillait les objectifs particuliers à atteindre ainsi que les activités à mener.
5. L'une des principales activités consistait à organiser une réunion consacrée au dialogue social transnational, telle qu'approuvée dans le programme et budget pour la période biennale 2018-19 (paragr. 34). A sa 333^e session (juin 2018), le Conseil d'administration avait brièvement exposé l'objet et la portée de cette réunion et décidé de la convoquer au cours du premier trimestre de 2019 ⁴. Il est à présent proposé que la réunion demandée soit organisée du 12 au 15 février 2019.

¹ Document [GB.319/POL/3\(Rev.1\)](#).

² BIT: *Résolution concernant la discussion récurrente sur le dialogue social*, Conférence internationale du Travail, 102^e session, Genève, 2013.

³ Document [GB.326/POL/4](#).

⁴ Document [GB.333/INS/9](#).

Composition

6. Il est proposé que cette réunion rassemble huit experts désignés après consultation des gouvernements, huit experts désignés après consultation du groupe des employeurs et huit experts désignés après consultation du groupe des travailleurs. Comme il est d'usage pour les réunions d'experts, il est proposé de désigner un président indépendant spécialiste de la question.

Projet de décision

7. *Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son bureau, approuve la tenue de la réunion d'experts sur le dialogue social transnational aux dates proposées, ainsi que sa composition, conformément au Règlement des réunions d'experts.*

Désignation de représentants du Conseil d'administration auprès de divers organes

Réunion sectorielle sur le recrutement et le maintien dans l'emploi des gens de mer et sur l'amélioration des possibilités offertes aux femmes marins

(Genève, 25 février-1^{er} mars 2019)

8. Conformément à l'article 5 du Règlement pour les réunions sectorielles, le Conseil d'administration est représenté par un seul représentant choisi dans l'un des trois groupes à tour de rôle aux réunions sectorielles successives. Le représentant du Conseil d'administration assume la présidence de la réunion. Conformément à la pratique établie, le représentant désigné pour cette réunion devrait être choisi parmi les membres employeurs du Conseil d'administration.

Projet de décision

9. *Le Conseil d'administration nomme un membre désigné par le groupe des employeurs pour le représenter à la Réunion sectorielle sur le recrutement et le maintien dans l'emploi des gens de mer et sur l'amélioration des possibilités offertes aux femmes marins et pour en assurer la présidence.*

Réunion sectorielle sur la promotion du travail décent et de la sécurité et la santé dans la foresterie

(Genève, 6-10 mai 2019)

10. Le Conseil d'administration voudra sans doute désigner son représentant, qui présidera également la réunion ci-dessus, parmi ses membres travailleurs.

Projet de décision

11. *Le Conseil d'administration nomme un membre désigné par le groupe des travailleurs pour le représenter à la Réunion sectorielle sur la promotion du travail décent et de la sécurité et la santé dans la foresterie et pour en assurer la présidence.*

Propositions concernant l'invitation d'organisations intergouvernementales et d'organisations internationales non gouvernementales aux réunions officielles

12. Les organisations invitées à assister en qualité d'observateur à des réunions officielles autres que la Conférence internationale du Travail sont les suivantes:

- a) les organisations intergouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter sur la base d'un accord permanent conclu avec l'OIT (ces organisations sont énumérées dans le tableau ci-après pour information seulement);
- b) les organisations intergouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter, sur autorisation du bureau du Conseil d'administration;
- c) les organisations internationales non gouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter, sous réserve de l'autorisation du Conseil d'administration.

13. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations ci-après à se faire représenter en qualité d'observateur aux réunions suivantes.

Titre et dates de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans la gestion des déchets électriques et électroniques (Genève, 9-11 avril 2019)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ■ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ■ Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Société financière internationale (SFI) ■ Union internationale des télécommunications (UIT) ■ Secrétariats de la Convention de Bâle et de la Convention de Stockholm ■ Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) ■ Université des Nations Unies 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Global e-Sustainability Initiative (GeSI) ■ Good Electronics ■ IndustriALL Global Union ■ Responsible Business Alliance (RBA) ■ Forum économique mondial (FEM)
Réunion sectorielle sur la promotion du travail décent et de la sécurité et la santé dans la foresterie (Genève, 6-10 mai 2019)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ■ Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) ■ Fonds international de développement agricole (FIDA) ■ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ■ Banque mondiale 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) ■ Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) ■ ForestEurope ■ Forest Stewardship Council (FSC) ■ The Forest Trust (TFT) ■ Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) ■ Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) ■ Fonds mondial pour la nature (WWF)
14^e Réunion régionale africaine (Abidjan, 3-6 décembre 2019)	Organisation des Nations Unies: <ul style="list-style-type: none"> ■ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) 	Organisations régionales: <ul style="list-style-type: none"> ■ Centre régional africain d'administration (ARLAC) du travail 	ONG dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT: <ul style="list-style-type: none"> ■ Business Africa

Titre et dates de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ■ Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) ■ Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) ■ ONU-Femmes ■ Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) ■ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ■ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ■ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) <p>Institutions spécialisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ■ Union internationale des télécommunications (UIT) ■ Organisation mondiale de la santé (OMS) <p>Organisations régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Union africaine ■ Groupe de la Banque africaine de développement ■ Union européenne ■ Ligue des États arabes ■ Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ■ Union parlementaire africaine (UPA) <p>Autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation internationale de la francophonie 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Centre arabe pour l'administration du travail et l'emploi (ACLAE) ■ Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) ■ Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) ■ Centre africain pour la statistique de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique ■ Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine ■ Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES) ■ Commission de l'océan Indien ■ Agence du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ■ Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation internationale des employeurs (OIE) ■ Confédération syndicale internationale (CSI) ■ Alliance coopérative internationale (ACI) ■ Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) ■ Fédération syndicale mondiale (FSM) <p>ONG dotées d'un statut consultatif régional auprès de l'OIT</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale ■ Organisation démocratique syndicale des travailleurs africains ■ Union générale des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture des pays arabes <p>Autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Association pour la sécurité sociale en Afrique orientale et centrale ■ Conseil de coordination syndicale d'Afrique de l'Est ■ HelpAge International ■ Confédération internationale des syndicats arabes ■ Fédération internationale des travailleurs domestiques ■ Forum du secteur privé de la SADC ■ Conseil de coordination syndicale d'Afrique australe ■ Solidarity Centre ■ UNI Global Union

Projet de décision

- 14. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son bureau, autorise le Directeur général à inviter les organisations mentionnées dans le tableau figurant au paragraphe 13 du document GB.334/INS/15(Rev.) à assister en qualité d'observateur aux réunions énumérées dans ledit tableau.**

Partie II. Programme des réunions pour 2018-19 et informations préliminaires pour 2020

<i>Date</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
2018		
14-16 novembre	Réunion d'experts sur l'élaboration d'une définition des commissions de recrutement et frais connexes	Genève
19 et 20 novembre ¹	Sous-commission sur les salaires des gens de mer de la Commission paritaire maritime	Genève
21 novembre-8 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
10-12 décembre ²	Forum de dialogue mondial sur les défis à relever en matière de travail décent et productif en raison de la numérisation dans les industries chimique et pharmaceutique	Genève
2019		
12-15 février	Réunion d'experts sur le dialogue social transnational	Genève
25 février-1 ^{er} mars ²	Réunion sectorielle sur le recrutement et le maintien dans l'emploi des gens de mer et sur l'amélioration des possibilités offertes aux femmes marins	Genève
14-28 mars	335 ^e session du Conseil d'administration	Genève
9-11 avril ³	Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans la gestion des déchets électriques et électroniques	Genève
6-10 mai ³	Réunion sectorielle sur la promotion du travail décent et de la sécurité et la santé dans la foresterie	Genève
6-7 juin	Comité de la liberté syndicale	Genève
10-21 juin	108 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
22 juin	336 ^e session du Conseil d'administration	Genève
23-27 septembre ³	Réunion d'experts chargée d'adopter un recueil de directives pratiques ou des principes directeurs sur les meilleures pratiques en matière de sécurité dans le secteur du transport routier	Genève
23-27 septembre	Cinquième réunion du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes	Genève
24 octobre-7 novembre	337 ^e session du Conseil d'administration	Genève
20 novembre-7 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
3-5 décembre ³	Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans le monde du sport	Genève
3-6 décembre	14 ^e Réunion régionale africaine	Abidjan

¹ La Sous-commission devait initialement se réunir les 20 et 21 juin 2018, mais la réunion a été reportée afin d'éviter d'éventuelles perturbations liées à un événement imprévu organisé à Genève aux mêmes dates.

² Suite à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa 332^e session (mars 2018) (document [GB.332/POL/2](#)).

³ Suite à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa 329^e session (mars 2017) (documents [GB.329/PV](#), paragr. 512, et [GB.329/POL/4](#), annexe II). Ces dates ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa session en cours.

<i>Date</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
2020 (informations préliminaires)		
12-26 mars	338 ^e session du Conseil d'administration	Genève
21 et 22 mai	Comité de la liberté syndicale	Genève
25 mai-5 juin	109 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
6 juin	339 ^e session du Conseil d'administration	Genève
29 octobre-12 novembre	340 ^e session du Conseil d'administration	Genève
25 novembre-12 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève

Projet de décision

15. Le Conseil d'administration prend note du programme des réunions tel qu'approuvé par son bureau.

Annexe

Aperçu de la carrière des quatre membres de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations dont il est envisagé de renouveler le mandat

M. James J. BRUDNEY (Etats-Unis)

M. James Brudney, membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations depuis 2010, est spécialement chargé de la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, et de l'examen du respect de l'obligation de soumettre aux autorités compétentes les instruments adoptés par la Conférence. Il partage depuis 2017 les responsabilités liées aux conventions sur l'administration du travail et sur l'inspection du travail. M. Brudney est membre actif des groupes de travail sur les études d'ensemble concernant la sécurité sociale, les relations professionnelles dans la fonction publique et la négociation collective, la sécurité et la santé, ainsi que les instruments relatifs au temps de travail. Il participe également activement aux travaux de la sous-commission chargée d'examiner les méthodes de travail de la commission d'experts et contribue aux décisions prises pour améliorer ces méthodes. Il participe et contribue activement aux travaux de la commission, qui apprécie hautement la qualité de son travail et de sa collaboration.

M. Brudney est professeur de droit à la Faculté de droit de l'Université Fordham (New York). Il a également été conseiller principal et directeur du personnel de la Sous-commission du travail rattachée au Sénat des Etats-Unis, ainsi que greffier à la Cour suprême des Etats-Unis.

M^{me} Elena E. MACHULSKAYA (Fédération de Russie)

Membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations depuis 2010, M^{me} Elena Machulskaya est spécialement chargée d'examiner l'application de certaines des conventions relatives à la sécurité sociale, ainsi que du Code européen de sécurité sociale. Elle a participé activement au groupe de travail sur l'étude d'ensemble concernant la sécurité sociale et sera membre du prochain groupe de travail sur l'étude d'ensemble sur la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012. La commission apprécie au plus haut point la qualité de son travail.

M^{me} Machulskaya est professeur de droit à la Faculté de droit de l'Université Lomonossov (Université d'Etat de Moscou) et au sein du Département des procédures civiles et du droit social de l'Université d'Etat de Russie (ingénierie du pétrole et du gaz). Elle est secrétaire de l'Association russe pour le droit du travail et de la sécurité sociale, membre du Comité européen des droits sociaux et membre de la Commission présidentielle des droits des personnes handicapées.

M^{me} Karon MONAGHAN (Royaume-Uni)

Membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations depuis 2013, M^{me} Monaghan est actuellement chargée de la convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958. Elle a été spécialement chargée de participer à l'examen des conventions relatives à l'élimination du travail des enfants et à la protection des enfants et des adolescents, notamment la convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973. Elle a participé activement au groupe de travail sur l'étude d'ensemble concernant les instruments relatifs au droit d'association et aux organisations

de travailleurs ruraux ainsi qu'à la sécurité et à la santé. Elle sera membre du prochain groupe de travail sur l'étude d'ensemble relative à la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012. La commission apprécie hautement ses compétences et sa contribution.

M^{me} Monaghan est juriste praticienne au cabinet d'avocat Matrix Chambers (Londres) et juge suppléante au Tribunal de grande instance. Elle est spécialiste des questions juridiques touchant à la discrimination et à l'égalité, du droit relatif aux droits de l'homme, du droit de l'Union européenne, du droit public et du droit du travail. Elle a exercé à plusieurs reprises des fonctions consultatives, notamment en qualité de conseillère spéciale auprès de la Chambre des communes. Elle a par ailleurs tenu des conférences et publié des articles sur le droit relatif aux droits de l'homme, notamment sur les questions d'égalité, de handicap et de discrimination raciale.

M^{me} Rosemary OWENS (Australie)

Membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations depuis 2010, M^{me} Owens est spécialement chargée d'examiner l'application de la convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951, ainsi que des conventions relatives aux catégories particulières de travailleurs. Elle a également été chargée de participer à l'examen de la convention (n° 156) sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981. M^{me} Owens a participé activement aux groupes de travail sur les études d'ensemble concernant les instruments relatifs aux relations professionnelles dans la fonction publique et à la négociation collective, au droit d'association et aux organisations de travailleurs ruraux, ainsi qu'à la sécurité et à la santé. Elle a été élue rapporteure de la commission d'experts en 2014, 2015, 2016 et 2017. Elle collabore également activement à l'examen des méthodes de travail de la commission, qui apprécie hautement ses compétences et sa contribution.

M^{me} Owens, professeur de droit émérite à la Faculté de droit d'Adélaïde (Université d'Adélaïde), a été professeur de droit Dame Roma Mitchell entre 2008 et 2015 et doyenne entre 2007 et 2011. Elle est maître de conférences international au Conseil australien de la recherche. Elle a été présidente de la Commission consultative ministérielle du gouvernement de l'Australie-Méridionale sur l'équilibre entre le travail et la vie privée entre 2010 et 2013. Elle a présidé et est actuellement membre du Conseil de gestion du Centre des femmes actives (Australie-Méridionale).